



PROGRAMME 2009 – 2012 **en RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**



Programme Afrique Centrale et Occidentale

Le programme quadriennal pour la République Démocratique du Congo s'inscrit entièrement dans les priorités de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature au niveau mondial, et reflète plus particulièrement celles de son Programme 2009 – 2012 en Afrique Centrale et Occidentale.

Cette brochure est un résumé du Programme UICN-RDC destiné à présenter brièvement les axes stratégiques identifiés. Une version complète fournit l'ensemble de l'information nécessaire à sa mise en œuvre.

Photo : Rivière Kasai

1. MISSION DE L'UICN EN RDC

La mission de l'UICN est d'influer, encourager et aider les sociétés du monde entier à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

En RDC des besoins et des demandes précis ont été formulés par le Ministère de l'Environnement et l'ICCN à l'endroit de l'UICN, en particulier sur le besoin d'assurer la coordination des membres et partenaires intervenant en RDC. des appuis pour les négociations sur le climat et la mise en œuvre du processus REDD, ainsi que la constitution de bases de données pour certaines informations sur la biodiversité.

La mission de l'UICN en RDC tiendra compte de ses attentes expresses formulées par ses membres, mais il en a identifier d'autres, comme par exemple l'attention qu'il convient de porter à la décentralisation, aux provinces et aux Entités Décentralisées, ces dernières ayant des compétences concurrentielles et exclusives en matière de gestion des ressources naturelles. L'UICN se devra également d'assurer la coordination des partenaires, et des membres des commissions les plus importantes.

La capitalisation des expériences de terrain et la génération des leçons apprises doivent influencer les politiques au niveau national. Ainsi, forte de son expérience avec CARPE, l'UICN continuera à valoriser toutes les expériences menées sur terrain et les outils à utiliser pour influencer les politiques.

Du fait de sa taille et des frontières qu'elle partage avec les 9 pays voisins, la RDC occupe une position géopolitique stratégique, dont la gestion durable et la légalité de l'exploitation des ressources naturelles et de l'environnement sont des priorités. A cet effet, l'UICN en RDC attachera une grande importance à promouvoir une vision et une coordination régionale.

2. NICHE DE L'UICN

| Domaines d'actions en R.D. Congo | |
|--|--|
| Générer des connaissances crédibles et fiables | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le développement et la mise en œuvre d'approches plus stratégiques et systématisées de production et de diffusion des connaissances • Identifier, en rapport avec l'ensemble des partenaires techniques, les problèmes liés à la gestion, à la valorisation et à l'exploitation durable des ressources naturelles • Capitaliser les leçons apprises des expériences de l'UICN et d'autres partenaires et les diffuser auprès des décideurs et des différentes catégories d'acteurs au niveau national, et régional dans les grands ensembles régionaux dont la RDC est membre • Mettre en œuvre, en collaboration avec les ONG Membres et les services techniques partenaires, des actions de conservation, de réhabilitation et de gestion durables des ressources naturelles, au moyen d'initiatives telles que CARPE, LLS et SVBC ; • Répondre aux sollicitations des membres en leur fournissant les connaissances et des procédés crédibles et fiables sur l'état de l'environnement et du développement durable en RDC |
| Établir des partenariats pour l'action | <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les membres et partenaires de l'UICN en RDC pour la mise en œuvre du programme et la promotion de la mission de l'UICN • Faciliter des partenariats entre le Gouvernement et la société civile d'une part et entre le gouvernement, société civile et secteur privé d'autre part pour la conservation de la nature (aires protégées et forêts notamment) et le développement durable • Développer une approche systématique de renforcement des partenariats entre les institutions centrales et provinciales • Engager des partenariats avec les Membres et développer les réseaux des Commissions de l'UICN (notamment les Commissions sur la survie des espèces, le droit de l'environnement, les aires protégées, et les politiques économiques, sociales et environnementales) ; • Identifier et appuyer des opportunités de financement au profit des Membres et partenaires auprès des donateurs. • |
| Influencer le niveau global-local comme local-global | <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les relations de travail et d'échanges entre les Membres et les partenaires pour une meilleure dissémination des expériences de ces derniers en RDC • Influencer les politiques relatives à la conservation de la biodiversité dans et en dehors des aires protégées, dans les concessions forestières, ainsi que celles relatives au changement climatique et au développement durable • Renforcer les capacités des réseaux d'acteurs à l'échelle nationale et régionale (REPAR, REFADD, REPALEAC) ; |
| Établir des normes et des standards | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer la Liste Rouge des espèces en RDC • Faire connaître les standards de l'UICN pour la gestion des aires protégées • Impliquer les experts des Commissions dans la mise en œuvre du programme pour, entre autres, renforcer les capacités de l'ICCN et les institutions nationales pertinentes |

3. PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Les principes de base des interventions de l’UICN en RDC sont les suivants:

- 1. Participation des Membres :** mobiliser l’expertise des Membres (institutions et commissions) ; développer un programme fournissant des opportunités techniques ; favoriser la réalisation de leurs actions communes, en apportant les conseils requis et une assistance pour la recherche de fonds.
- 2. Synergie :** favoriser la création et le fonctionnement de synergies au travers des cadres de partenariats et de collaboration existants (forum, réseaux).
- 3. Respect des Priorités Approuvées:** éviter la dispersion et respecter les engagements pris dans le programmes ; renforcer les coopérations inter - programmes et avec les autres bureaux UICN pour atteindre les résultats.
- 4. Efficacité :** mise en œuvre du programme sur la base des résultats et des indicateurs, gestion du programme et des opérations selon les règles en vigueur dans le Secrétariat de l’UICN, de manière à optimiser les ressources humaines et financières.
- 5. Transparence :** Assurer la gestion transparente du programme, avec des rapports annuels et d’évaluation largement diffusés auprès des Membres et des partenaires techniques et financiers. Rassembler annuellement les Membres et partenaires pour recueillir leurs commentaires sur le programme. Intégrer les suggestions des Membres pour améliorer le programme.
- 6. Recherche de Financements :** Mettre en œuvre une stratégie efficace de recherche de financements du programme de l’UICN en coopérant étroitement avec les donateurs et le secteur privé.

4. PRODUITS PRINCIPAUX

4.1 Mise en œuvre du Programme

But : réalisation du programme tel que défini et validé par les Membres et partenaires.

Indicateurs : nombre d’activités réalisées par rapport aux prévisions (suivant le plan d’opération) ; nombre d’institutions Membres de l’UICN participant à la mise en œuvre du programme ; nombre de membres des Commissions participant au programme.

Conditions : participation effective des Membres et partenaires de l’UICN en RDC, bonne planification opérationnelle, en adéquation avec le budget et les ressources humaines disponibles, bon système de suivi, recours réguliers à des évaluations internes/externes et analyses critiques.

4.2 Présence visible dans les Processus Politiques Nationaux et Régionaux

Buts : faciliter l’application, dans les pays du Bassin du Congo, des décisions et recommandations prises au niveau global tel qu’à l’occasion des Conférences des Parties des Conventions relatives à l’environnement, les sommets des Ministres ou des Chefs d’État de la COMIFAC, de la CEEAC, etc. ;

préparer les membres des délégations nationales participants aux grands événements, négociations impliquant la RDC ; collaborer à la mise en œuvre d'initiatives transfrontières (par exemple dans le domaine de la gestion des aires protégées ou de la région des Grands Lacs).

Indicateurs : nombre de documents de politique prenant en compte le changement climatique, la biodiversité et les sites naturels du patrimoine mondial de l'humanité ; Nombre de politiques nationales développées ou révisées avec la contribution de l'UICN.

Conditions : disposer d'une stratégie d'intervention claire, spécifiant les problèmes et les solutions, mais aussi la manière dont l'UICN va intervenir aux niveaux national et régional.

4.3 Collecte de Fonds

But : Sécuriser des fonds pour la réalisation du programme et l'appui aux Membres dans le cadre de certains partenariats, mais aussi pour les experts des commissions.

Indicateurs : Nombre de projets financés ou en attente de l'être.

Conditions : Stratégie de collecte de fonds ; bonne coopération avec le bureau régional et le Siège de l'UICN ; respect des procédures d'approbation des projets.

4.4 Partenariats avec les Membres

Buts : Fournir des services aux Membres, les mobiliser, recruter de nouveaux membres et mettre en place un Comité National des Membres et partenaires de l'UICN en RDC.

Indicateurs : Nombre de Membres participant de façon visible au programme national et régional ; nombre de nouveaux membres recrutés et création d'un comité national des membres ; nombre et types d'appuis fournis aux Membres.

Conditions : Bonne évaluation des besoins et des capacités des Membres ; capacités internes pour développer un programme d'appui aux membres ; qualité des relations avec les membres.

4.5 Communication des connaissances et sensibilisation

But : Faire connaître les actions et les résultats des interventions de l'UICN et de ses Membres en RDC et dans le Bassin du Congo

Indicateurs : Plan de communication disponible et mis en œuvre ; nombre de produits de communication mis à disposition et diversité du public cible ; site web spécifique au programme en RDC ; nombre d'événements de sensibilisation organisés.

Conditions : Bonne compréhension des besoins en communication et de sensibilisation ; ressources humaines et financières disponibles.

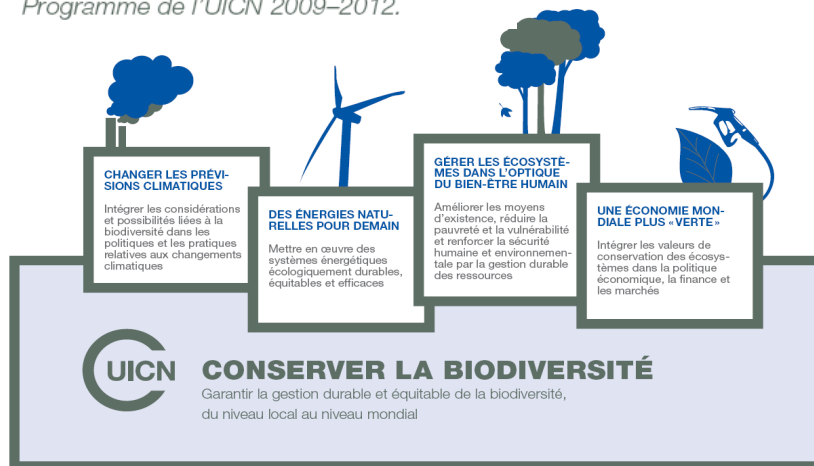
5. PROGRAMME DE L'UICN EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

5.1 Les domaines thématiques prioritaires du programme mondial

Le programme de l'UICN - Façonner un avenir durable - vise à approfondir les liens entre la santé de l'environnement et le bien-être des populations pour apporter une perspective environnementale à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, au Plan de mise en œuvre des résultats du sommet mondial pour le développement durable, ainsi qu'à l'objectif visant à enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010.

L'ancrage thématique du programme reste centré sur la conservation de la biodiversité et sa relation complexe avec les principaux processus responsables du rétrécissement de la diversité de la vie et des écosystèmes naturels. Pour la période 2009-2012, l'UICN considère les quatre thèmes suivants comme constituant des processus majeurs qui menacent la biodiversité, et en a fait des domaines thématiques prioritaires: (i) le changement climatique ; (ii) les systèmes actuels de production et de distribution de l'énergie ; (iii) les formes actuelles de gestion des écosystèmes pour le bien-être humain; et (iv) l'économie et les marchés. Ces thèmes et leurs interactions avec le thème central de la conservation de la diversité de la vie constituent les cinq domaines thématiques prioritaires de l'Union pour la période 2009-2012. Ces cinq axes prioritaires circonscrivent un solide cadre global à l'intérieur duquel la mise en œuvre du programme peut se fonder sur la demande spécifique de composantes thématiques et régionales.

*Domaine de programme principal
et domaines de programme thématiques du
Programme de l'UICN 2009-2012.*



Le programme est entièrement orienté vers l'atteinte de 10 résultats durant la période intersessionnelle 2009-2012 résumés ci-dessous.

En tant qu'Union, l'UICN entend mettre en œuvre ce Programme en collaboration étroite avec ses membres. Ce Programme a été élaboré en prenant en compte les priorités stratégiques des membres nationaux et internationaux de l'UICN présents en RDC. La mention de partenariats potentiels est évoquée ci-dessous dans de nombreux domaines où l'intérêt et l'expertise de l'UICN et de certains de

ses membres se rejoignent et se complètent. Les résultats attendus de ce Programme sont donc essentiellement ceux d'une alliance et, à terme, l'UICN a l'ambition d'impliquer l'un ou l'autre de ses membres dans l'intégralité des activités planifiées.

5.2 Résultats PACO et sous résultats du programme RD Congo

Domaine Central 1 - CONSERVER LA DIVERSITÉ DE LA VIE

| | |
|------------------------------|--|
| Résultat Global 1.1 | Mettre les politiques et les systèmes de gouvernance relatifs à la diversité biologique au service de la conservation de la biodiversité. |
| Résultat Régional 1.1 | L'influence des élus, du secteur privé et de la société civile (en particulier des femmes et des populations vulnérables) est accrue pour améliorer la gestion de la biodiversité dans cinq pays d'Afrique Centrale et Occidentale et dans la gestion de 5 complexes d'aires protégées et 3 bassins fluviaux transfrontaliers. |
| S/ Résultat RDC 1.1.1 | La mise en œuvre de la Stratégie nationale de conservation communautaire de l'ICCN, dans et autour des AP, est appuyée en impliquant les femmes et les groupes vulnérables dans des sites sélectionnés |
| S/ Résultat RDC 1.1.2 | La RD Congo a mis à jour son cadre réglementaire afin d'adopter des approches plus participatives conformément aux orientations de la CBD |
| Activités | 1. Appuyer la mise œuvre de la Loi sur la Conservation de la Nature et le code de l'eau) |
| S/ Résultat RDC 1.1.3 | Le principe de « conventions de gestion » entre l'administration et des parties prenantes est promu en vue d'une gestion intégrée des ressources naturelles dans les Paysages |
| Activités | 1. Appuyer trois réseaux de la CEFDHAC ((REPAR, REFADD, REPALEAC) dans le dialogue avec les communautés locales concernant les activités REDD et les mécanismes de redistribution de financement 2. Appuyer l'élaboration des cahiers de charge entre les investisseurs, L'Etat et les communautés locales concernant la mise en œuvre des projets REDD |
| S/ Résultat RDC 1.1.4 | Des politiques et législations de conservation de la biodiversité sont mises en cohérence à l'échelle du Bassin du Congo et dans la région des Grands Lacs |
| Activités | |
| S/ Résultat RDC 1.1.5 | Les dispositions des principaux accords et conventions sur l'environnement et la conservation sont mieux connues et appliquées en RDC |
| Activités | 1. Réaliser un état des lieux des conventions internationales et analyser leur intégration avec les législations nationales relatives à la protection de l'environnement |
| Résultat Régional 1.2 | Des modes de gouvernance participatifs des aires protégées et des ressources naturelles sont renforcés dans divers réseaux d'aires protégées, bassins fluviaux et pays. |
| S/ Résultat RDC 1.2.1 | Des cadres de concertation nationaux/régionaux multi acteurs pour la gestion des zones de conservation, des aires protégées et des bassins transfrontaliers sont opérationnels |
| Activités | 1. Animer une plate forme intergouvernementale de concertation avec le Burundi et la Tanzanie sur la Ruzizi concernant les questions énergétique et la gestion des ressources naturelles transfrontalières 2. Assurer la coordination de la gestion transfrontalière de la forêt de Mayombe |

| | |
|------------------------------|--|
| Résultat Global 1.2 | Mettre à disposition et utiliser les normes, outils et connaissances relatifs à la gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace des ressources naturelles mondiales et régionales partagées |
| Résultat régional 1.3 | La conservation des espèces et des habitats est améliorée grâce à l'application des méthodologies et la mise en œuvre des outils pertinents. |
| S/ Résultat RDC 1.3.1 | Des réseaux de zones de conservation plus étendus sont effectifs grâce à l'amélioration des connexions entre aires protégées |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des critères d'évaluation de l'efficacité de la gestion des Aires Protégées de la RDC ; 2. Réaliser un atlas de sensibilité du fleuve Congo en partenariat avec la CICOS entre Kinshasa et Brazzaville ; 3. Développer un micro zonage communautaire dans le PNKB 4. Développer le plan d'aménagement du Parc National de la Garamba |
| S/ Résultat RDC 1.3.2 | L'efficacité de la gestion d'une concession forestière et du réseau des aires protégées est renforcée à travers l'évaluation des systèmes de gestion en place, la dissémination des connaissances et la formation |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer au renforcement des capacités techniques de l'ICCN ; 2. Mise en place d'une formation continue des agents de l'ICCN par l'équipe PAPACO ; 3. Faire bénéficier des agents de l'ICCN d'un Master de l'université de Ouagadougou sur la gestion des AP. |
| S/ Résultat RDC 1.3.3 | Des plans d'action pour la conservation des espèces phares et pour l'extension du réseau des AP sont opérationnels |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer à travers le projet TRAFFIC, la déclinaison nationale stratégique de la protection de l'éléphant et de la gestion de la viande de brousse au regard des stratégies sous régionales ; 2. Appuyer la création d'un centre d'information sur la biodiversité (espèces phares) : maison de l'environnement de Kinshasa ; 3. Appuyer l'ICCN à l'identification des nouveaux sites à classer en collaboration avec la Commission mondiale sur les AP de l'UICN. |
| S/ Résultat RDC 1.3.4 | Un système de gestion transfrontalière des ressources partagées est opérationnel et institutionnalisé dans deux régions |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la mise en œuvre de l'accord de gestion transfrontalière des Paysages Lac Télé - Lac Tumba ; 2. Appuyer la mise en place d'un plan de gestion de l'aire protégée transfrontalière du Mayombe ; 3. Sensibiliser le gouvernement de la RDC pour monter une coopération bilatérale avec le Rwanda pour l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu. |
| S/ Résultat RDC 1.3.5 | La RDC utilise la Liste Rouge des espèces menacées pour planifier ses stratégies de conservation des espèces et des habitats |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration de la Liste Rouge des espèces menacées d'extinction en RDC ; 2. Élaborer la Liste Rouge des espèces ligneuses exploitables en RDC. |
| S/ Résultat RDC 1.3.6 | La capacité de décision des acteurs de la conservation est renforcée grâce à la mise à disposition d'outils de gestion durable des ressources naturelles adaptés au contexte national |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la diffusion du code forestier annoté ; 2. Réaliser une cartographie des interventions des partenaires techniques et financiers dans le domaine de la conservation en RDC. |

Domaine Programmatique 2 - CHANGER LES PRÉVISIONS CLIMATIQUES

| | |
|------------------------------|--|
| Résultat Global 2.1 | Les politiques et pratiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique prennent en compte les préoccupations liées à la biodiversité |
| Résultat Régional 2.1 | Les institutions sous régionales appropriées (CEDEAO, UEMOA, CEEAC, CEMAC) adoptent une stratégie participative d'atténuation et d'adaptation au CC en Afrique Occidentale et Centrale |
| S/ Résultat RDC 2.1.1 | La compréhension des enjeux du changement climatique sur la biodiversité et des moyens d'atténuation par tous les acteurs (société civile, secteur privé, élus, décideurs politiques) est renforcée |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Élaborer des documents d'information sur les enjeux des changements climatiques dans le Bassin du Congo en partenariat avec l'IEPF et d'autres institutions intéressées</i> 2. <i>Diffuser les informations techniques sur les enjeux climatiques actuels auprès des médias, des autorités et d'autres partenaires</i> |
| S/ Résultat RDC 2.1.2 | L'élaboration d'une politique de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (lutte contre les feux de brousse, substitution des énergies fossiles, Stabilisation et augmentation du stock de carbone par la gestion durable des forêts) est stimulée. |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Appuyer le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) dans l'élaboration des textes d'application relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;</i> 2. <i>Appui au Comité national sur les changements climatiques dans l'élaboration de la stratégie nationale sur le changement climatique conforme à la feuille de route de Bali : adaptation, atténuation (REDD et MDP), transfert des technologies et financement) ;</i> 3. <i>Capitaliser le programme de restauration des paysages forestiers dans le cadre de la stratégie nationale REDD.</i> |
| Résultat Régional 2.2 | Les compétences techniques et les capacités d'influence des délégations nationales d'Afrique centrale et occidentale sont renforcées en vue des COP de l'UNFCCC. |
| S/ Résultat RDC 2.2.1 | <i>L'équipe congolaise en charge des négociations maîtrise les enjeux liés aux négociations sur le climat et la coopération sous régionale dans ce domaine est consolidée</i> |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Appuyer le dialogue interétatique sous – régional sur les positions communes lors des négociations ;</i> 2. <i>Renforcer les capacités en négociation de la délégation congolaise sur le changement climatique.</i> |
| Résultat Global 2.2 | Adopter et appliquer des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique |
| Résultat Régional 2.3 | Des politiques nationales de prévention et d'adaptation aux effets du changement climatique sont mises en place de façon participative dans plusieurs pays. |
| S/ Résultat RDC 2.3.1 | Les autorités nationales mettent en place un système participatif d'élaboration et de sélection de projets basés sur le marché de compensation de carbone. |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Appuyer le développement d'au moins un projet MDP en partenariat avec l'Autorité Nationale.</i> |
| S/ Résultat RDC 2.3.2 | Les politiques de prévention et d'atténuation du CC sont connues des acteurs de la société civile |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Élaborer un bulletin d'information à parution régulière sur l'état d'avancement des négociations internationales et de la mise en œuvre de la convention au niveau national ;</i> 2. <i>Élaborer un support de sensibilisation destiné à faciliter le travail des ONG locales.</i> |

Domaine Programmatique 3 - DES ÉNERGIES NATURELLES POUR DEMAIN

| | |
|------------------------------|---|
| Résultat Global 3.1 | Des politiques et des stratégies énergétiques pour atténuer l'impact de la croissance de la demande d'énergie sur la diversité biologique sont adoptées. |
| Résultat Régional 3.1 | Des pays de l'Afrique Centrale et Occidentale intègrent la gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de la biodiversité dans leurs politiques et stratégies énergétiques. |
| S/ Résultat RDC 3.1.1 | Les politiques et stratégies nationales énergétiques en matière de prise en compte de la conservation de la biodiversité sont identifiées et vulgarisées, avec la participation des femmes et autres groupes vulnérables |
| Activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la concertation multi acteur autour de la gestion du barrage hydroélectrique d'Inga ; 2. Appuyer la promotion du développement de la micro-pico hydroélectricité autour de deux AP des paysages CARPE ; 3. Réaliser une étude sur les différentes opportunités et besoins en énergie renouvelable dans les paysages de la RDC. |
| S/ Résultat RDC 3.1.2 | Les directives de bonnes pratiques, outils, normes et standards, code de conduite en matière de gestion des ressources naturelles dans le contexte de l'exploration et de l'exploitation de l'énergie sont vulgarisées |
| Activité | |
| Résultat Global 3.2 | Les services éco systémiques qui sous-tendent une énergie durable et équitable sont intégrés dans les politiques et stratégies énergétiques |
| Résultat Régional 3.3 | Les politiques de développement des espèces à fort potentiel bioénergétique respectent les normes environnementales dans X pays de l'Afrique Centrale et Occidentale. |
| S/ Résultat RDC 3.3.1 | Les normes environnementales relatives au développement industriel et à l'utilisation des biocarburants sont disponibles |
| Activité | <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la mise en œuvre des programmes d'évaluation d'impact s écologiques du développement industriel des divers biocarburants susceptibles d'être exploités en RDC. |

Domaine Programmatique 4 - GÉRER LES ÉCOSYSTÈMES POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN

| | |
|------------------------------|---|
| Résultat Global 4.1 | Les politiques et les stratégies de développement aident les parties prenantes vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, à gérer les écosystèmes durablement pour améliorer leurs moyens d'existence. |
| Résultat Régional 4.1 | Les pays intègrent la valeur des biens et services environnementaux des écosystèmes dans leur Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). |
| S/ Résultat RDC 4.1.1 | La contribution des biens et services environnementaux dans la réduction de la pauvreté est démontrée |
| Activités | 1. <i>Aider la RDC à définir les critères de développement durable en vue d'appuyer l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable.</i> |
| Résultat Régional 4.2 | Les droits et intérêts des groupes vulnérables sont davantage pris en compte dans les politiques de développement |
| S/ Résultat RDC 4.2.1 | Les connaissances et les compétences traditionnelles de gestion durable des écosystèmes sont connues et promues auprès des acteurs politiques |
| Activités | 1. <i>Promouvoir l'intégration du savoir endogène dans les politiques nationales et provinciales de conservation et de gestion durable ;</i> 2. <i>Promouvoir les droits des femmes dans le contexte de l'exploitation des ressources naturelles au Nord et au sud Kivu.</i> |
| S/ Résultat RDC 4.2.2 | Des systèmes de gestion plus équitables et une meilleure information favorisent l'accès et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles par des groupes vulnérables et pauvres |
| Activités | 1. <i>Appuyer l'élaboration d'un guide de dialogue avec les communautés pour tout projet d'investissement dans les zones forestières et minières.</i> |
| Résultat Régional 4.3 | Les services des écosystèmes sont préservés/restaurés au bénéfice des communautés de l'Afrique Centrale et Occidentale grâce à une exploitation plus durable des ressources naturelles. |
| S/ Résultat RDC 4.3.1 | Des modes d'exploitation durable des ressources naturelles et des sols ainsi que des services des écosystèmes accessibles aux groupes vulnérables et aux pauvres sont développés dans deux sites pilotes |
| Activités | 1. <i>Appuyer les initiatives de lutte contre l'exploitation illégale du bois en RDC.</i> |
| S/ Résultat RDC 4.3.2 | Le Gouvernement progresse dans la mise en place des cadres institutionnels et législatifs favorables aux micro- entreprises valorisant durablement les ressources naturelles en milieu rural. |
| Activités | 1. <i>Développer l'entrepreneuriat autochtone : labellisation du miel produit par les pygmées de Biganiro et Bikoro (LLS) ;</i> 2. <i>Disséminer les leçons apprises pour améliorer le cadre institutionnel et réglementaire.</i> |

Domaine Programmatique 5 – UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS «VERTE»

| | |
|------------------------------|---|
| Résultat Global 5.1 | Des entreprises, des associations de l'industrie et des groupes de consommateurs intègrent la valeur des écosystèmes dans la planification et l'action |
| Résultat Régional 5.1 | Le secteur privé adopte des principes et des pratiques d'atténuation des impacts de l'exploitation des ressources naturelles sur la biodiversité (pétrole, bois, minerais,...). |
| S/ Résultat RDC 5.1.1 | Au moins 5 entreprises apportent une contribution visible à la conservation de la biodiversité (financière, déclaration, fourniture de données,...) dans leurs zones d'intervention |
| Activités | <i>Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des opérateurs économiques sur les EIE et l'application de manuel des procédures.</i> |
| S/ Résultat RDC 5.1.2 | La mise en place de plateformes de dialogue réunissant les industriels, les gouvernements, les communautés et la société civile favorisent l'exploitation plus durable des ressources |
| Activités | <i>Étendre et diffuser le modèle de plate forme de dialogue multi acteur du conseil consultatif de bonne gouvernance de Bikoro dans d'autres sites au niveau territorial.</i> |



**UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

UICN – République Démocratique du Congo

23, avenue Colonel Ebeya

Immeuble CAP IMMO

Tél : +243 817 947 711

Courriel : rdc@iucn.org

www.iucn.org/paco